



**PROCES VERBAL  
N° 28/CNCMP/2012**

L'an deux mille douze et le Mercredi 08 Août 2012 à 10 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zein, son Président.

**Etaient présents :**

- Mohamed Abdellahi Ould Zeine, Membre du CP
- Brahim Ould Hamed, Membre du CP
- Yacoub Ould Haibelty, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim , Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, Représentant du Contrôle Financier

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DE L'ANADER**

**1°-Examen** de la lettre n°0012/CPM/ANADER reçue le 06 Août 2012, demandant l'approbation du dossier d'appel d'offres relatif à la réalisation des centrales électriques en énergie renouvelables destiné à l'alimentation en électricité des villes de Termessa et de Chami, en (02) deux lots.

**Décision :**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection au lancement du dossier d'appel d'offres relatif à la réalisation des centrales électriques en énergie renouvelables destiné à l'alimentation en électricité des villes de Termessa et de Chami, en (02) deux lots.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DE  
L'ADMINISTRATION, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**

*2°-Examen* de la lettre n° 0176/CPMP/SACC reçue le 30 Juillet 2012, demandant l'approbation du DAO relatif à la fourniture d'équipements bureautiques, électriques et d'archivage.

**Décision :**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection au lancement du dossier d'appel d'offres relatif à la fourniture d'équipements bureautiques, électriques et d'archivage sous réserve

- de prendre en considération les observations en annexe ;
- de l'accord du bailleur de fonds ;
- de faire parvenir à la CNCMP une copie corrigée du DAO avant son lancement.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DE LA SNDE**

*3°-Examen* de la lettre n° 0573/CPM/SNDE reçue le 02 Août 2012, relative à la maintenance des équipements de pompage de l'Aftout.

**Décision :**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve la décision de la commission de passation des marchés de la SNDE de rendre ce dossier infructueux.

*4°-Examen* de la lettre n° 0571/CPM/SNDE reçue le 02 Août 2012, relative aux travaux de renforcement de l'AEP de la ville de M'bout.

**Décision :**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le rapport d'évaluation ainsi que le procès verbal de la commission de passation des marchés de la SNDE relatifs à l'évaluation des offres techniques portant sur les travaux de renforcement de l'AEP de la ville de M'bout sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DU CSA**

*5°-Examen* du rapport d'évaluation des offres relatives à la fourniture de 40 000 tonnes de blé.

**Décision :**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le rapport d'évaluation des offres relatives à la fourniture de 40 000 tonnes de blé ainsi que le procès verbal d'attribution à la Société TEMWIN des 8 lots comme suit :

- Lot 1 de 5 000 Tonnes de blé pour un montant TTC et hors TVA de 648 625 000 UM ;
- Lot 2 de 5 000 Tonnes de blé pour un montant TTC et hors TVA de 649 075 000 UM ;
- Lot 3 de 5 000 Tonnes de blé pour un montant TTC et hors TVA de 669 875 000 UM ;
- Lot 4 de 5 000 Tonnes de blé pour un montant TTC et hors TVA de 669 125 000 UM ;
- Lot 5 de 5 000 Tonnes de blé pour un montant TTC et hors TVA de 670 525 000 UM ;

- Lot 6 de 5 000 Tonnes de blé pour un montant TTC et hors TVA de 671 875 000 UM ;
- Lot 7 de 5 000 Tonnes de blé pour un montant TTC et hors TVA de 670 250 000 UM ;
- Lot 8 de 5 000 Tonnes de blé pour un montant TTC et hors TVA de 669 750 000 UM ;

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS SOCIAUX**

6°/-*Examen* de la lettre n° 0340/CPMP/SS reçue le 06 Août 2012, relative à la demande de dérogation pour le lancement d'un DAO pour l'acquisition d'équipements du Centre Hospitalier de Rosso.

**Décision :**

Considérant le caractère urgent et particulier de l'action envisagée par le Ministère de la Santé, la CNCMP n'a pas d'objection au lancement anticipé de l'appel d'offres relatif à l'acquisition d'équipements du Centre Hospitalier de Rosso.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

7°/-*Examen* de la lettre n° 125 /CPMP/EF reçue le 07 Août 2012, demandant l'approbation du marché relatif à la fourniture de 66.000 bidons d'huile CP 10 de 10 litres.

**Décision :**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le procès verbal d'attribution du marché relatif à la fourniture pour la SONIMEX de 66.000 bidons d'huile CP 10 de 10 litres par la SMID SA pour un montant Total de 294 043 860 UM TTC et Hors TVA et 21 436 140 UM représentant la TVA sous réserve :

- de prendre en considération les observations, en annexe
- de faire parvenir à la CNCMP une copie corrigée du marché avant sa signature.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée, les jour, mois et an que dessus.*

**LE PRESIDENT  
AHMED BABA OULD MOULAYE ZEIN**

**Les Membres du Comité Permanent :**

Mohamed Abdellahi Ould Zeine

Brahim Ould Hamed

Abderrahmane Abdoul



Yacoub Ould Haibelty

Raifa Mint Kassim

Ciré Amadou